

ÉDITORIAL

Jean-Bernard Véron

De Boeck Université | *Afrique contemporaine*

2011/1 - n° 237
pages 7 à 9

ISSN 0002-0478

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2011-1-page-7.htm>

Pour citer cet article :

Véron Jean-Bernard , « Éditorial » ,
Afrique contemporaine, 2011/1 n° 237, p. 7-9. DOI : 10.3917/afco.237.0007

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Éditorial

Jean-Bernard Véron



Ce numéro d'*Afrique contemporaine* est construit autour d'un dossier traitant des investissements agricoles et agro-industriels sur le continent africain. Ce thème est l'objet d'une attention forte, tant de la part des chercheurs que des médias, pour trois raisons principales, qui sont la croissance extrêmement rapide dans la période récente des superficies concernées, au moins sur le plan des intentions affichées, la taille unitaire souvent importante, voire très importante, de ces projets et la présence écrasante d'investisseurs étrangers qui les financeraient, voire les gèreraient directement.

Compte tenu de l'impact que ces projets pourraient avoir sur les agricultures africaines et même s'il y a encore loin de la coupe aux lèvres, c'est-à-dire entre les annonces et les réalisations sur le terrain, la question méritait indubitablement que la revue y consacre un dossier. Celui-ci comprend, outre une introduction posant la problématique, cinq articles traitant successivement des cas malgache et malien, des agrocarburants, de la très complexe question foncière, des investissements agricoles de la Chine en Afrique et, enfin, du nouveau modèle agricole sud-africain.

Sur un plan factuel, les projets d'investissement en question obéissent à des finalités différentes. Ils visent soit à conforter la sécurité alimentaire des pays d'où viennent les investisseurs, pays qui sont, en ce domaine, structurellement déficitaires, soit à produire des agrocarburants. À quoi s'ajoute souvent, éventuellement en facteur commun aux uns et aux autres, la recherche d'une rentabilité financière sur des marchés vus comme très porteurs du fait de l'envolée des cours mondiaux des produits agricoles et/ou des hydrocarbures.

Ces projets soulèvent des réactions opposées. Pour leurs partisans, ils seraient globalement positifs au motif qu'ils permettraient enfin la modernisation des agricultures africaines par l'apport de capitaux importants, de techniques plus productives et de compétences managériales qui seraient rares sur le continent.

Pour leurs détracteurs, il faudrait au contraire s'en défier. Ils accapameraient des terres arables et entreraient en compétition avec la finalité de sécurisation alimentaire des populations africaines. Ils seraient en outre vecteurs de spoliation foncière, aux dépens des petits agriculteurs, quand ce n'est pas de déplacements forcés de ceux-ci et de leurs familles. Enfin, les modalités d'attribution et de régulation des autorisations d'investir par les autorités locales des pays africains concernés seraient pour le moins opaques.

Donc une situation typique de verre à demi plein ou à demi vide, qui n'est pas sans rappeler les jugements très contrastés portés en leur temps sur la question des *enclosures* au Royaume-Uni. Certains y voyaient un processus conscient de confiscation des terres agricoles mises en valeur par les petits paysans, confiscation qui nourrissait l'exode rural et alimentait en main-d'œuvre à bas coût les industries naissantes, tandis que d'autres soulignaient que c'était le moyen radical de mettre un terme à la pauvreté chronique de l'agriculture de subsistance dans les campagnes britanniques.

À l'arrière-plan de ces affrontements, et pour en revenir à l'Afrique, se pose donc la question des voies de modernisation de son agriculture, selon deux schémas fortement différents. Le premier, qui a eu longtemps les préférences des gouvernements locaux et de leurs partenaires étrangers, met l'accent sur l'amélioration de la productivité des facteurs terre et travail des agricultures familiales traditionnelles. Le second, plus récent, privilégie une approche en termes d'*agrobusiness*, appuyée sur des exploitations de grande taille, souvent intégrées avec les étapes aval de transformation et de commercialisation et gérées comme des unités industrielles.

Dans un ordre d'idée voisin et au vu du déclin, au moins relatif, des financements publics en provenance des États ou des agences d'aide ciblant les agricultures africaines depuis un quart de siècle, certains avancent que la nécessaire modernisation de ces dernières sera majoritairement financée par des capitaux privés, le plus souvent d'origine étrangère au vu des montants importants nécessaires, notamment lorsqu'il s'agit de mettre en place les infrastructures nécessaires aux cultures irriguées.

Le cas sud-africain est particulièrement intéressant car il préfigure non seulement l'avenir des agricultures du continent, mais également les conséquences sociales et économiques qui pourraient en découler. S'y développe un nouveau modèle de production et d'investissement. Celui-ci est caractérisé, d'une part, par l'entrée en lice de macro-acteurs contrôlant les cycles de production agricole de l'amont à l'aval, d'autre part, par l'abandon des mécanismes de stabilisation antérieurs au profit de politiques de libéralisation et de dérégulation et, enfin, par un phénomène de financiarisation de ces activités et donc un objectif de maximisation du taux de profit des investisseurs, au nombre desquels figurent des banques commerciales et des compagnies d'assurance. Une des retombées majeures de ce nouveau modèle est la concentration croissante de la valeur ajoutée sur les segments aval des filières, ainsi qu'entre les mains des acteurs financiers. Ou, pour le tourner autrement, l'évolution de la répartition de la valeur se ferait au profit du facteur capital et donc aux dépens du facteur travail.

Sur le plan socio-économique, une des conséquences de l'évolution en cours dans ce pays serait la prolétarianisation des agriculteurs soit qu'ils restent sur leurs terres mais deviennent les salariés de fait des investisseurs, soit qu'ils migrent en ville et qu'ils aillent s'y employer dans l'industrie ou le commerce. Une telle évolution rappellerait, *mutatis mutandis*, les modalités de mise en

place du système capitaliste dans les pays européens, ainsi que de construction de leur industrie et de leur appareil financier, en prélevant de la main-d'œuvre sur ces activités traditionnelles qu'étaient l'artisanat et, là encore, l'agriculture familiale.

Outre ce dossier et les rubriques « Repères » et « Notes de lecture », ce numéro de la revue comprend deux variés. La première traite des défis auxquels sont confrontées les agricultures africaines, dont le moindre n'est pas la conciliation entre la sécurité alimentaire de populations en forte croissance démographique et la minimisation des impacts de cette activité sur l'environnement, tant local que global. Quant à la seconde, elle se penche sur l'afflux des migrants ruraux vers les villes africaines, qui est à la fois un puissant instrument de modernisation tous azimuts des sociétés du continent et une des causes principales de tensions et d'affrontements dans le monde urbain.

Les prochains dossiers d'*Afrique contemporaine* seront successivement consacrés à la production et à la diffusion cinématographique sur le continent, puis au processus électoral au Nigeria.